

moins que dans l'hypothèse de la hausse du prix du pétrole au niveau international.

Même si sa facture énergétique sera nettement plus élevée en 1984 qu'en 1980, le consommateur pourra jouir d'une aide directe lui permettant de réduire ses dépenses en utilisant d'autres combustibles que le pétrole et en économisant toutes les formes d'énergie.

Combien le consommateur pourrait-il épargner en utilisant d'autres combustibles que le pétrole et en profitant des subventions gouvernementales? Par exemple, un ménage moyen de Winnipeg pourrait épargner \$325 sur sa facture de chauffage en 1984, s'il remplace l'huile à chauffage par l'électricité, ou \$570, s'il la remplace par le gaz naturel. La facture du chauffage au gaz naturel en 1984 serait sensiblement la même que la facture du chauffage à l'huile en 1980.

Les investissements effectués dans l'isolation domiciliaire, avec l'aide des subventions gouvernementales, pourraient diminuer les dépenses énergétiques d'un ménage de 25 %, réduisant ainsi en 1984 la facture du chauffage de \$320 dans le cas de l'huile à chauffage, de \$240 s'il se chauffe à l'électricité et de \$175 s'il a recours au gaz naturel. Ainsi, une facture de chauffage à l'électricité d'un ménage de Winnipeg en 1984 pourrait être presque équivalente à sa facture de chauffage à l'huile en 1980; sa facture de chauffage au gaz pourrait alors être inférieure à sa facture de chauffage à l'huile de 1980.

L'investissement consenti par le consommateur sera recouvert en quelques années, grâce à des factures de chauffage réduites, et continuera longtemps à lui rapporter des dividendes. Tous les consommateurs, où qu'ils demeurent, pourront réaliser des économies semblables.